

ANCIEN TESTAMENT

DOCUMENTS – 3. PSAUME 2

D.1 En comparant le Psaume 2 (et aussi le Psaume 110) aux récits d'intronisation de 1R 1,32-48 et 2R 11,12-20, on se convainc facilement que l'auteur du psaume a eu recours au langage des rites de couronnement :

- 1) cadre sacré,
- 2) imposition des insignes (diadème et décret de légitimation),
- 3) onction,
- 4) acclamation,
- 5) intronisation,
- 6) hommage des princes.

Cependant, l'hypothèse longtemps soutenue (depuis 1933) par l'école anglo-scandinave de la "*Myth-and-Ritual-School*", à savoir qu'à tout mythe correspond un rite qui est son milieu de vie, est aujourd'hui de plus en plus battue en brèche. Il ne semble pas possible prouver que, sous ce psaume, il convient de chercher une fête religieuse : Nouvel An, intronisation de Yahvé comme roi, rénovation de l'alliance. On a plutôt affaire à un langage, à un stock de représentations traditionnelles, issues de la tradition monarchique sans doute, mais comme d'un réservoir d'images auquel les poètes pouvaient puiser sans se référer à une situation particulière.

D.2 Si tel est bien le cas du Psaume 2, on doit penser que cette adaptation de la tradition monarchique exprime la position spirituelle de croyants yahvistes judéens et royalistes. Sont croyants ceux qui accueillent une même symbolique. Sont yahvistes ceux des croyants dont la symbolique a pour foyer Yahvé. Sont judéens les croyants yahvistes de la Judée, de la montagne de Juda. Sont croyants yahvistes judéens et royalistes ceux qui lient étroitement Yahvé et Sion, d'une part, la dynastie davidique, d'autre part.

D.3 Le milieu de vie du Psaume 2 doit être, généralement parlant, celui des interrègnes. Lorsque le principe dynastique ("Le roi est mort, vive le roi !") est mal assuré, ou lorsque l'héritier présomptif du trône est trop jeune et inexpérimenté, ou lorsque les intrigues de palais ou de sanctuaires ou de princes voisins favorisent une autre équipe dirigeante (par exemple, pro-égyptienne ou pro-babylonienne, ou neutre), la mort du roi régnant entraîne régulièrement des tentatives de rébellion ou d'indépendance des rois vassaux et des nations assujetties. Mais ceux qui sont proches du palais royal – conseillers, administrateurs, généraux, prêtres de la capitale –, et qui ont fait choix d'un successeur, s'empressent alors de procéder au couronnement du nouveau roi et de signifier publiquement l'allégeance présumée du peuple. Ils peuvent dès lors se moquer des velléités de soulèvement des adversaires éventuels du roi et de la nation, et reporter même leur moquerie jusqu'au ciel, Yahvé s'amusant là-haut de les voir s'agiter, murmurer, conspirer et rassembler leurs troupes. Ces fidèles sujets soutiennent, en effet, que ce n'est nul autre que le dieu du ciel qui a consacré le nouveau roi, qui a, par le prêtre du sanctuaire royal, proclamé qu'il est le fils adoptif du dieu du ciel, et lui a promis toutes les nations de la terre en héritage.

D.4 Un grand nombre de psaumes peuvent être datés assez facilement, du moins situés à l'intérieur d'une époque déterminée de l'histoire du peuple de Dieu. Mais d'autres ne le sont pas, et le Psaume 2 est un de ceux-là. Les exégètes ont proposé de le situer :

- 1) soit à l'époque de El Amarna (14^e-13^e siècle),
- 2) soit au temps de David,
- 3) soit avant l'exil,
- 4) soit après l'exil,
- 5) soit sous Alexandre Jannée (autour de l'an 100 avant J.-C.).

Car les rois, les peuples, l'Oint auxquels il est fait allusion restent indéterminés. De même, celui qui règne dans les cieux peut être n'importe quel dieu ouranien (céleste), et la "montagne des dieux" n'est pas nécessairement Sion. Aussi pense-t-on que le poème a pu convenir à un grand nombre de situations, et il se

ANCIEN TESTAMENT

DOCUMENTS – 3. PSAUME 2

peut que les responsables du recueil des psaumes n'aient fait qu'adapter soit une œuvre ancienne peut-être étrangère soit des formules protocolaires de la tradition monarchique. L'hypothèse d'une date tardive est fondée sur le style anthologique du poème (formules de divers milieux et époques) et aussi sur l'idée que le psaume peut bien imiter le cérémonial de couronnement des grands empires qui environnaient le peuple juif à toutes les époques.

- D.5 En quel sens peut-on dire que ce "psaume royal" (car tel est son genre littéraire) est aussi "messianique". Annonçait-il originellement un messie ou plus simplement un oint (tous les rois davidiques étaient oints d'huile) ? L'exégèse est tiraillée entre les minimalistes qui lisent ce psaume historiquement, et les maximalistes qui le lisent plutôt théologiquement ou christologiquement. On peut parler d'un sens littéral mais aussi d'un sens plénier. On peut comprendre le psaume avec une mentalité juive pour laquelle il n'y a ni AT ni NT mais simplement des Écritures, et on peut le comprendre avec mentalité chrétienne pour qui les Écritures juives sont par rapport aux écrits du NT dans le rapport de figure à accomplissement.

Il semble qu'on puisse dire :

- 1) que le langage est protocolaire et hyperbolique ;
- 2) que les premiers lecteurs et auditeurs devaient penser à un roi de descendance davidique, actuel ou futur ;
- 3) cela, dans le contexte d'une foi yahviste selon laquelle le roi était l'instrument de Yahvé en vue d'une domination universelle ;
- 4) qu'un tel langage était gros de signification qui transcendait la situation particulière où se trouvaient les premiers lecteurs ou auditeurs ;
- 5) que les premiers chrétiens, qui croyaient à la fois dans les Écritures juives et en Jésus, ne pouvaient pas ne pas tirer parti de ces virtualités sémantiques et avaient quelque raison de les interpréter messianiquement, comme si, dans l'esprit du texte, il s'agissait, non d'un oint quelconque, mais d'un unique messie ou christ ;
- 6) qu'une telle interprétation ne s'impose pas, et qu'on ne peut blâmer les Juifs de lire le Psaume 2 autrement que les chrétiens.

Car la foi, outre qu'elle est un don de Dieu et Père de Jésus, est aussi un choix fait parmi les interprétations possibles d'une tradition vivante.